

DECRET N° 2004-699 DU 24 DECEMBRE 2004

portant nomination au Ministère de
l'Environnement, de l'Habitat et de
l'Urbanisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2003-772 du 05 mars 2003 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 novembre 2004;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, les personnes dont les noms suivent :

- Conseiller Technique à l'Urbanisme
et à l'Assainissement : Monsieur Adam PINTO

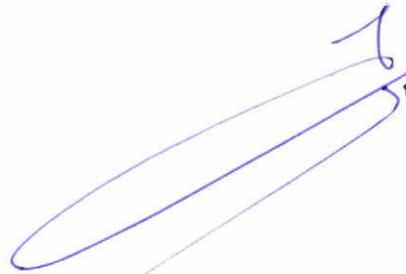
- Directrice du Fonds National de
l'Environnement

: Madame Marie Odile ATTANASSO
(cumulativement avec ses fonctions
actuelles).

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des
intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 décembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



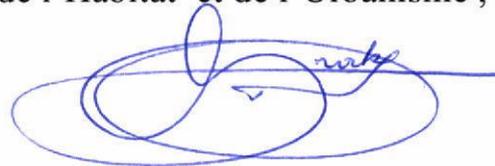
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme ,



Grégoire LAOUROU.-



Luc-Marie Constant GNACADJA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEHU 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-3 UAC-UNIPAR-
ENAM 3 FADESP-FDSP 2 INTERESSES 02 JO 1.-